

## PROGRAMME OFFICIEL

Ces événements se tiendront selon les règlements et règles de procédure du CLUB CANIN CANADIEN effectifs en 2018  
CKC 200 Ronson Drive suite 400, Etobicoke, On. M9W 5Z9  
Lance Novak, Executive Director

**Samedi 26 mai et Dimanche 27 mai 2018**

2 ÉPREUVES DE CHASSE POUR CHIENS D'ARRÊT  
2 ÉPREUVES DE RAPPORT À L'EAU POUR CHIENS D'ARRÊT  
(2 FIELD DOG TESTS POINTING BREEDS)  
(2 WATER TESTS FOR POINTING BREEDS)  
CLASSES : FDJ,FD,FDA,FDX, WDJ, WD, WDX.

AU  
TERRAIN DU CCAL  
Route 158 St Canut

### COMITÉ ORGANISATEUR

Président : Brigitte Grisé  
Directeur : Jacques Carrier  
Secrétaire : Isabelle Major  
Maréchal : Michel Duhamel  
Capitaine des tireurs : Luc Chantelois  
Responsable des oiseaux : Serge Vachon

#### Juges du Field Dog Test:

Gilbert Tremblay Montréal, QC

Dominic Wérotte, Terrebonne QC

Daniel Leblanc, L'Épiphanie

### COMITÉ EXÉCUTIF CCC

**Président:** Dominic Wérotte      **Vice-président:** Brigitte Grisé      **Secrétaire:** Isabelle Major

#### Repas et hébergement

Des repas et breuvages seront disponibles pour les dîner. L'hébergement est possible aux motels et camping (avec service) à proximité du site des épreuves.

## RÈGLEMENTS

### Règles du Club Canin Canadien (CCC):

Notez bien que toutes les règles effectives pour 2018 par le CCC devront être respectées. Si un participant ou toute autre personne présente lors de l'événement commet une infraction, elle sera rapportée au CCC. Le Comité de discipline du CCC pourra prendre les mesures disciplinaires nécessaires.

### Article 17.6 du Club Canin Canadien (CCC) :

Il est du ressort et du devoir du club organisateur de s'assurer à ce qu'un juge, un administrateur du club, un préposé d'enceinte, une personne bénévole ou un participant ne soit pas sujet à des indignités. Le président du Comité organisateur doit faire rapport au CCC dans les plus brefs délais de toute infraction à cette règle et le Comité de discipline du CCC aura toute l'autorité afin de prendre les mesures qu'il juge nécessaire.

### Date de fermeture des inscriptions :

- Les fiches d'inscription et le paiement total doivent être rendus **avant le jeudi 24 mai à 18 heures**. (Les chèques post datés ne sont pas acceptés).
- Le tirage au sort aura lieu le jeudi 24 mai à 18 h 30 chez le secrétaire du test. Pour l'épreuve, seulement les trois premiers participants de la journée seront avisés par téléphone. Pour les autres participants, il est de votre responsabilité d'être **présent sur le terrain pour 7 h 30** (1<sup>er</sup> départ à 8 heures).
- Les formulaires d'inscription complétés et accompagnés d'une photocopie du certificat d'enregistrement seront acceptés par courrier, télécopie ou courriel au secrétaire de test avant la date de fermeture.
- Les places sont limitées, le choix des participants se fera dans l'ordre de réception des fiches d'inscription.
- Le CCAL n'acceptera aucune inscription et/ou annulation après la date limite.
- La seule annulation sera celle d'un(e) chien(ne) blessé(e), malade ou décédé(e).

Le propriétaire sera remboursé dans les trente (30) jours suivant l'épreuve après avoir fourni une preuve certifiée d'un vétérinaire au Comité organisateur.

### Au sujet des frais supplémentaires :

- 1) Un chien non enregistré au CCC est admissible, si :
  - a) il est né au Canada, il fait partie d'une portée enregistrable au CCC ;
  - b) il est né à l'extérieur du Canada, et enregistrable au registre du CCC.

**Oiseaux :** Les oiseaux utilisés seront des bartavelles et/ou des colins de virginie et/ou des pigeons et/ou des faisans pour le parcours et/ou des canards pour les rapports à l'eau WDJ WD WDX pour tous les participants. Tous les oiseaux arrêtés pourront être tirés et rapportés dans la classe FD,FDA,FDX. pour l'épreuve. Les tirs ne seront faits que par les tireurs officiels de l'événement. Un pistolet de départ sera utilisé pour la classe FDJ et les tests de rapports à l'eau.

**Terrain et parcours :** Les épreuves de chasse seront tenues au terrain du CCAL à St Canut, Québec. Le parcours sera de type « unique sans zone de gibier définie » et l'organisation se réserve la possibilité d'utiliser un second parcours sans zone de gibier définie.

**Lors de l'épreuve FDA et FDX.,** le parcours sera fait en paires selon les articles 10.3, 11.1.1 et 12.1.3 des règlements pour épreuves de chasse.

**Les chiennes en chaleur pourront parcourir en épreuve du CCC.** Il est du ressort du propriétaire ou du manieur de la chienne d'en aviser le Comité organisateur afin de faire évaluer la chienne sans nuire aux autres chiens mâles inscrits, selon les articles 6.5.1 et 6.4.1.

**Le port du dossard, le permis de chasse au petit gibier et la plaquette d'identification du chien sont obligatoires.**

**La possibilité de juger l'épreuve sera limitée par le coucher du soleil.**

**Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée sur le parcours.**

***Le CCAL ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage ou perte sur une personne ou un chien ou un bien.***

**Veillez faire parvenir vos inscriptions à :**

**CCAL**  
**a/s Isabelle Major**  
**204 F-Béland**  
**Gatineau, J8R 1G3**

**Téléphone : (819-351-1521)**

**Courriel : imajor.ccal@gmail.com**  
[www.ccal.biz](http://www.ccal.biz)